



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 octobre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :

le 15/10/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 2/11/2007

**Restaurant scolaire Jean Jaurès - Travaux de restructuration et
extension - Avenants aux marchés de travaux pour les lots n° 1, 2, 4,
5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Guillaume
JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M.
Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine
BIMES - Mme Nicole GRAVAT -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle
GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -
Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : M. Amaury BREUILLE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Luc DELAGARDE donne pouvoir à Gilles FRAPPIER -
- Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Alain BAUDIN -
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Françoise BILLY -

Excusés :

Conseillers :

M. Joël RENOUX - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Stéphane TRONEL
- Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme
Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 octobre 2007

DELIBERATION D20070458

PATRIMOINE BATI ET MOYENS

**Restaurant scolaire Jean Jaurès - Travaux de restructuration et
extension - Avenants aux marchés de travaux pour les lots n° 1, 2,
4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 22 décembre 2006, le Conseil Municipal a approuvé les marchés de travaux de restructuration et d'extension du restaurant scolaire Jean Jaurès (14 lots).

Par délibération en date du 23 mars 2007, le Conseil Municipal a validé la modification du programme initial de cette opération.

Cette modification de programme engendre des prestations complémentaires pour les lots 1, 2, 6, 12, 13 et 14.

Par ailleurs, en raison d'adaptations techniques inhérentes à ce type de travaux sur l'existant et de demandes du contrôleur technique, des travaux additionnels ont été chiffrés pour les lots 6, 12, 13 et 14.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prestations initiales nécessitent l'établissement d'avenants.

Le montant des marchés initiaux est modifié de la manière suivante :

N°	Lots	Entreprises	Prix Marché TTC	Montant avenants TTC	% du marché	Montant total marché TTC
1	Terrassement - VRD	BOISLIVEAU	26 116,92	2 500,00	9,57	28 616,92
2	Gros œuvre	RIBOLI	162 524,16	6 270,40	3,86	168 794,56
6	Menuiserie extérieure serrurerie	MOYNET ALU	36 798,53	1 775,20	4,82	38 573,73
12	Plomberie - Sanitaire	SNGC	31 723,52	2 502,52	7,89	34 226,04
13	Chauffage – VMC	SNGC	54 236,84	4 481,58	8,26	58 718,42
14	Electricité	SNGC	42 847,90	1 718,33	4,01	44 566,23

Les avenants d'un montant supérieur à 5 % de la totalité du marché ont fait l'objet d'un avis favorable de la CAO du 15 octobre 2007.

La carence de l'Entreprise SEIZE Etanchéité pour le lot n° 3 et la nouvelle consultation sur ce lot ainsi que les travaux relatifs aux avenants engendrent une prolongation du délai d'exécution. Ainsi, le délai contractuel des travaux des lots n° 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 doit être prolongé d'une durée de 2 mois.

Les dépenses correspondantes sont imputées sur les crédits inscrits au chapitre 21003001, sous fonction 2511, compte 21312 au budget principal.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants pour les lots n° 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer lesdits avenants de travaux.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gilles FRAPPIER